

8.00 crédits	60.0 h	Q1 ou Q2
--------------	--------	----------



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Ajzen Michel ;Glorieux Mikaël ;Perin Emmanuelle ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le thème abordé est déterminé conjointement et annuellement par les 3 co-titulaires Par exemple, l'évolution des conventions collectives de travail dans un secteur d'activités économiques. Evolution en termes de contenu, de niveau de la négociation, de contraintes économiques propres au secteur, d'enjeux des acteurs concernés par la négociation. La formation est assurée par les 3 co-titulaires : chacun est chargé de l'analyse de la problématique selon l'approche et les méthodes de la discipline qui lui est propre : sociologie, gestion des ressources humaines, économie, droit et relations industrielles. Ces co-titulaires mettront conjointement en lumière les zones d'interdépendance des différentes analyses et en dégageront les facteurs explicatifs. Les étudiants seront invités à expérimenter le travail de terrain en rencontrant des acteurs, des organisations et des situations concrètes de travail.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Ce séminaire a pour objectif central de permettre aux étudiants de lire, comprendre et analyser une situation relative au monde du travail en intégrant les apports théoriques et les méthodes des disciplines suivantes : droit, économie, sociologie, gestion des ressources humaines et relations industrielles. Il sera capable de percevoir la complexité des réalités, des zones d'interdépendance, de cohérence ou d'incohérence tant sur son terrain d'observation qu'au croisement des différentes disciplines qu'il maniera. Enfin, il recherchera les facteurs explicatifs des interdépendances.</p> <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>LTRAV2020-A 1ère partie Pour les étudiants en GRH: rapport collectif (75%), rapport critique individuel (15%), présentation et discussion (10%) Pour les étudiants en TRAV: rapport collectif (75%), présentation et discussion (25%)</p> <p>LTRAV 2020-B 2ème partie Pour les étudiants en TRAV: rapport collectif, présentation et discussion (75%), réflexion critique individuelle (25%)</p>
Méthodes d'enseignement	Etude de cas à réaliser en groupe et accompagné par l'équipe d'enseignants, présentations orales et discussions avec l'ensemble des étudiants. La présence régulière au cours est essentielle afin de s'intégrer dans la dynamique du cours.
Contenu	Comment saisir et expliquer un problème dans sa complexité ? D'abord, saisir le problème dans son contexte. S'agissant d'une problématique liée au travail, l'entreprise est un vivier riche d'expériences, de questions, d'innovations, notamment en matière de gestion des ressources humaines. Nous proposons donc aux étudiants de réaliser une étude de cas dans une entreprise de leur choix (secteur privé ou public, administration, hôpital). Ensuite, appréhender le réel dans sa diversité implique une démarche qui combine curiosité et méthode. La curiosité appelle plusieurs angles de vue, différents postes d'observation, différentes postures aussi. La méthode appelle le recours à des savoirs et savoir-faire établis. Les approches disciplinaires privilégiées dans ce séminaire sont le droit, la sociologie et l'économie. Au cours de ce séminaire pluridisciplinaire, nous allons entreprendre ensemble un processus de recherche, dont l'originalité sera d'articuler les apports de plusieurs champs disciplinaires. La thématique abordée est redéfinie chaque année par l'équipe enseignante. Thèmes abordés les années précédentes: " Les nouveaux métiers " L'innovation dans l'organisation " Les travailleurs âgés dans l'entreprise", "le télétravail intensif en période post-covid".

Autres infos	<p>Un assistant participe à l'organisation et au suivi du séminaire. Il est à disposition des étudiants. Les étudiants réunis par groupes présenteront un travail écrit sur lequel portera l'évaluation. Cet enseignement sera dispensé en horaire décalé du soir et/ou du samedi matin. Le séminaire est pris en charge par un sociologue, un juriste et un économiste le séminaire commence en Master 1 2 q et continue en Master 2 1q, de façon à former les étudiants à ce type de démarche dès qu'ils commencent à penser au mémoire et après avoir eu une partie des cours disciplinaires ;et sans être en parallèle avec l'essentiel du travail de mémoire en 2ème année, pour éviter la surcharge.</p> <p>LTRAV2020B: seuls les étudiants inscrits dans le Master en sciences du travail suivent la partie B. Pré-requis: avoir réussi la partie A avec une note 10/20 au minimum.</p>
Faculté ou entité en charge:	TRAV